



PARIS2015

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES
SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

COP21·CMP11

PARIS-LE BOURGET
INFORMATIONS PRATIQUES
pour les personnes accréditées

cop21.gouv.fr



Le gouvernement français remercie ses partenaires pour leur soutien



MESDAMES ET MESSIEURS, CHER-E-S AMI-E-S,

La France est heureuse de vous accueillir sur le site de Paris-Le Bourget pour cette 21^e Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, la COP21.

Cette conférence est hors norme. D'abord par son ampleur : c'est la plus vaste réunion internationale jamais organisée en France. Ensuite par son enjeu, qui est vital pour l'humanité.

Nous avons tout mis en œuvre afin de créer sur le site de Paris-Le Bourget un Centre de conférence pratique et convivial.

Pour aboutir au succès, notre mobilisation doit être collective et totale. Le monde entier va vivre au rythme des négociations pendant ces deux semaines.

Je vous souhaite une excellente Conférence de Paris sur le climat.

Laurent FABIUS

Ministre des Affaires étrangères et du Développement international
Président de la COP21

Bienvenue à la COP21 !

Ce guide vous donnera des informations sur le fonctionnement du site de Paris-Le Bourget où nous sommes heureux de vous accueillir. Vous trouverez davantage de précisions (plans, programme des événements...) sur le site de la COP21 : www.cop21.gouv.fr, et sur l'application officielle « COP21 », disponible sur App Store et Google Play.

LE SITE DE PARIS-LE BOURGET

Vous aurez accès aux trois espaces suivants :

1. Le Centre de conférence (aussi appelé « zone bleue »)

Dates et horaires d'ouverture : du 28 novembre au 11 décembre, 24h/24.

Accréditation : pour retirer votre accréditation, vous devrez vous munir de votre pièce d'identité comportant la photographie utilisée lors de votre enregistrement sur le site internet de la CCNUCC et de votre preuve d'accréditation.

Dates et horaires d'ouverture :

- du 22 au 27 novembre de 8h à 21h ;
- du 28 novembre au 11 décembre de 8h à 20h.

Les délégations peuvent également se présenter le 21 novembre de 8h à 21h.

Notez que le 30 novembre, le centre des accréditations sera fermé pour les ONG le matin et pour les OIG de 13h à 20h.

Afin d'éviter des longues attentes, nous vous conseillons de venir récupérer votre accréditation avant le 28 novembre.

Attention : les navettes et les lignes de bus spéciales COP21 circuleront uniquement à partir du 28 novembre.

Accès : un contrôle de sécurité sera effectué à l'entrée du site de la COP21. Les articles interdits sont les objets ou matières présentant un risque pour votre santé ou votre sécurité, ainsi que celles des autres participants (instruments tranchants, objets contondants, matières explosives...) et tout liquide.

La taille des bagages autorisés est celle des bagages de cabine (55 x 45 x 25 cm). Aucun bagage dépassant cette limite ne sera accepté. Attention, il n'existe pas de consigne à bagages sur le site. Vous devrez donc garder votre bagage à main avec vous.

2. Les espaces Générations climat (EGC)

Conçus comme un lieu d'échanges, de savoirs et de débats, les espaces Générations climat accueilleront 120 stands, 20 expositions, 390 conférences/débats et plus de 70 projections de films. Dans le sillage des 600 projets labellisés COP21 depuis le début de l'année, la mobilisation de 360 organisations issues des cinq continents se veut résolument orientée vers les solutions, locales comme globales, qui s'offrent à tous aujourd'hui et pour demain.

Dates et horaires d'ouverture : du 1^{er} au 11 décembre, de 10h30 à 19h. Fermeture le dimanche 6 décembre

Pour plus d'informations (plan du site, services et programmation), rendez-vous sur le site www.cop21.gouv.fr et dans l'application officielle « COP21 ».

3. La Galerie

Il s'agit d'un lieu d'exposition de solutions bas carbone pour les professionnels. Une ligne interne de bus électriques sur le site de la COP21 vous mènera à cet espace.

Dates et horaires d'ouverture : du 2 au 9 décembre de 9h à 19h. Fermeture le dimanche 6 décembre.

Pour plus d'informations (plan du site, accès, services et programmation) : www.lagalerie-cop21.com

TRANSPORT : COMMENT SE RENDRE AU BOURGET ?

Se rendre sur le site de Paris-Le Bourget en voiture est vivement déconseillé. Les embouteillages fréquents sur les routes desservant le site et le stationnement difficile sur place rendent ce mode de déplacement très hasardeux.

Mieux vaut préférer les transports en commun qui ont été renforcés en vue de la COP21.

1. Carte Navigo

Au bureau « Carte de transport COP21 », vous recevrez votre carte Navigo COP21 qui vous donne un accès illimité à tous les transports en commun : métro, train, RER, bus et tramways de la région Île-de-France (dont Paris), à l'exception d'Orlyval, cars Air France et bus touristiques.

Vous devrez systématiquement la valider lorsque vous utilisez un de ces modes de transport. En cas de contrôle, vous devrez présenter votre carte ainsi que votre badge COP21. La fin de validité de la carte est indiquée au dos.

2. Venir en RER B ou avec la ligne 7 du métro

Des navettes, ouvertes à tous, assureront les liaisons régulières dans les deux sens entre :

- la station Le Bourget de la ligne B du RER et le site de la COP21. Tous les trains marqueront un arrêt en gare du Bourget pendant la durée de la COP21.
- la station Fort d'Aubervilliers de la ligne 7 du métro et le site de la COP21.

Dates et horaires de fonctionnement des navettes :

- les 28-29 novembre de 7h à 21h ;
- du 30 novembre au 14 décembre de 5h à 1h (le 14 décembre, le service prendra fin à 17h).

Il sera également possible de venir à pied de la gare RER B du Bourget. Le parcours balisé prend environ 25 minutes.

3. Lignes spéciales COP21

En complément du réseau de transports en commun, six lignes spéciales d'autocars COP21 réservées uniquement aux personnes accréditées assureront :

- les transferts entre le site de Paris-Le Bourget et la zone hôtelière de Paris-Charles-de-Gaulle 24h/24 ;
- les transferts entre le site de Paris-Le Bourget et Paris centre entre 21h et 7h du matin.

Ces lignes spéciales fonctionneront du 28 novembre au 14 décembre à midi. L'accréditation sera exigée pour y accéder. Venez retirer la brochure qui explique les itinéraires et le fonctionnement de ces lignes dans le bureau « Carte de transport COP21 ».

4. Service de transfert en véhicule électrique

200 véhicules électriques* avec chauffeur seront mis à disposition pendant la durée de la COP21, du 29 novembre au 11 décembre. Ce service gratuit est disponible uniquement pour des trajets entre le site de la COP21 et une liste d'hôtels situés à Paris et dans sa proche banlieue.

Il s'agit d'un service partagé : les voitures partiront lorsqu'elles auront fait le plein de passagers, afin de satisfaire un maximum de demandes. Il sera possible de réserver jusqu'à 14 trajets.

Vous pouvez réserver votre trajet dès à présent sur : www.cop21evshuttle.com. Consultez régulièrement ce site afin de savoir s'il y a de nouvelles disponibilités.

Pour toute demande concernant un hôtel non indiqué dans la liste proposée, nous vous invitons à contacter le 01 76 85 85 31 ou à vous rendre au bureau « Réservation de véhicules électriques » situé sur l'avenue principale de la COP21 à partir du 30 novembre.

*Ces véhicules ne sont pas adaptés au transport de personnes à mobilité réduite.

5. Venir en voiture ou en taxi

Si vous souhaitez tout de même vous rendre en voiture sur le site de la conférence, l'accès est possible par l'A86, l'A1 et l'A3, mais le parking n'est pas assuré et la forte congestion de la circulation sur ces axes rend ce mode de déplacement très hasardeux.

Une station de taxis et de VTC sera installée à la sortie du site de la COP21.

6. Applications utiles

Pour vous aider dans votre trajet (télécharger les plans, connaître les itinéraires et les horaires...), nous vous conseillons de consulter les applications et les sites suivants :

- www.ratp.fr et l'application « RATP » disponible sur App Store, Google Play, Windows Store et Amazon Apps.
- application « Visiter Paris en métro », disponible sur App Store, Google Play et Amazon Apps.
- www.vianavigo.com et l'application « Vianavigo », disponible sur App Store ou Google Play.

7. Personnes à mobilité réduite

Tous les espaces du Centre de conférence et des EGC sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Si, pour venir à la COP, vous utilisez :

- les transports publics : il est recommandé d'utiliser la ligne B jusqu'à la gare Le Bourget. Il est nécessaire de réserver le service d'assistance Accès+ Transilien la veille de votre déplacement avant 20h au 0 970 82 41 42 (appel non surtaxé) ou par mail : accesplus@transilien-sncf.com. Un service de navettes adaptées aux personnes à mobilité réduite, gratuit et sans réservation, est mis en place entre la gare Le Bourget et la COP21. Ce service fonctionne de 5h30 à 00h30.
- les lignes spéciales COP21 : des navettes spécifiques et gratuites sont mises à votre disposition pour vous déplacer sur les mêmes axes que les six lignes dédiées à la COP21. Contactez le 06 21 23 70 88 au minimum 4h avant votre déplacement pour réserver votre chauffeur.

SERVICES DU CENTRE DE CONFÉRENCE

La majorité des services sont situés sur l'artère appelée « Champs-Élysées ».

Les services commencent à fonctionner à partir du 28 novembre. Pour plus d'informations sur les dates d'ouverture et les horaires, consultez le site internet de la COP21 www.cop21.gouv.fr et l'application officielle « COP21 ».

Liste des services disponibles sur les Champs-Élysées

Bureau d'information des Nations unies : ce bureau se situe au début des Champs-Élysées, après les comptoirs des accréditations. Vous pourrez y obtenir les informations suivantes :

- renseignements généraux sur le fonctionnement de la COP21, la programmation et les services disponibles sur le site. Des écrans diffusant la programmation de la journée ainsi que d'autres informations pratiques seront installés partout dans le Centre de conférence.
- services d'interprétariat ;
- réservation de salles de réunion ;
- distribution et collecte des messages et invitations à des événements et manifestations. Ce type de messages destinés aux délégations et observateurs peut être distribué via le Bureau d'information des Nations unies.

Dates et horaires d'ouverture : les 28-29 novembre de 9h à 18h, du 30 novembre au 13 décembre de 8h à 19h.

Carte de transport COP21 : pour récupérer votre carte Navigo et obtenir un dépliant des lignes de bus spéciales COP21.

Bureau de poste : pour envoyer vos lettres et colis. Vous y trouverez aussi des distributeurs de billets et une agence bancaire pour effectuer vos opérations (change, retrait etc.).

Dates et horaires d'ouverture : du 30 novembre au 11 décembre de 9h à 17h. Fermeture le dimanche 6 décembre.

Hébergement : pour gérer votre réservation et votre hébergement pendant la COP21, réserver un véhicule privé ou un service d'hôtellerie.

Fournitures de bureau : pour acheter vos fournitures de bureau. Vous pouvez également passer commande par e-mail : commandecop21sdfbcalipage@orange.fr

Objets trouvés / Bureau de sécurité : pour déposer un objet trouvé ou en cas de perte d'un objet. C'est aussi votre point de contact en cas d'agression ou de problème d'ordre sécuritaire à l'intérieur et à l'extérieur du site de Paris-Le Bourget ou en cas de besoin de renseignements auprès de la police.

Réservation de véhicules électriques : pour connaître le fonctionnement de ce service et réserver un véhicule électrique.

Informations touristiques : pour obtenir des renseignements sur les sorties touristiques à Paris et en Île-de-France. Vous pouvez également vous renseigner sur l'utilisation du vélo et du passe vélo à Paris. Ce bureau accueille aussi le stand consacré au développement durable de la COP21 :

- renseignez-vous sur la politique verte de la COP21 ;
- réservez un « Climate tour » sur le site de la COP21.

Guichet unique des expéditions : pour gérer vos livraisons et vos envois sur le site de la COP21.

Traiteur : pour organiser un cocktail ou une réception. Vous pouvez également passer commande sur le site : www.clicandgourmet.fr

Bureaux officiers de liaison : des agents de liaison seront mis à la disposition des délégations afin de faciliter leur travail lors de la Conférence et de les aider lors de leur séjour en France. Ils seront identifiables par un badge spécifique et pourront être contactés dans ce bureau.

Kiosque à journaux : pour acheter la presse française et internationale. Des tickets de transport y seront également en vente.

Autres services disponibles sur l'ensemble du site

Cadeau de bienvenue : rendez-vous dans le Hall 4 afin de recevoir votre cadeau de bienvenue qui vous sera utile pendant les deux semaines, contenant notamment une gourde éco-responsable.

Restauration :

Six restaurants sont ouverts dans le Centre de conférence

- Place des Vosges, Régions de France, en face de la salle La Seine ;
- Place de la Bastille, Régions de France, à proximité de la salle La Loire ;
- Place Vendôme, Spécialités françaises, Hall 4 ;
- Place du Tertre, Régions de France, Hall 3 ;
- BOCO, Hall 5 ;
- Restaurant L'Étoile, une cuisine bistronomique, sur réservation uniquement, situé près des Champs-Élysées, entre le Hall 2 et le Hall 3.

D'autres points de restauration, notamment à emporter, sont répartis sur le site de Paris-Le Bourget. Une partie de ces services est concentrée sur les Champs-Élysées, à la fin de la zone de services : une crêperie, un bar à soupes, un four à pain... De multiples points café seront également disponibles.

Vous trouverez également deux restaurants et quelques points de vente à emporter dans les EGC.

Les restaurants ouvriront leurs portes à partir du 28 novembre. Les horaires d'ouverture des restaurants et des points de vente sont variables, mais plusieurs points de vente à emporter fonctionnent 24h/24 afin de permettre à tous de se restaurer à tout moment.

Points d'eau : 45 points d'eau sont installés dans le Centre de conférence et dans les EGC. Cette eau est potable et d'excellente qualité. Grâce à ce système, qui s'inscrit dans la volonté de la France d'organiser une COP éco-responsable, le nombre de déchets plastiques (bouteilles, gobelets...) sera fortement réduit. Utilisez la gourde qui vous est offerte dans votre sac de bienvenue ou votre Écocup (disponible dans les points de restaurations et les points café) !

Vestiaire : il se trouve dans le Hall 3. Attention, il n'est pas possible d'y laisser vos bagages et objets encombrants.

Tri des déchets : cinq couleurs de poubelle pour cinq types de déchets : bleu pour le papier et le carton ; jaune pour les emballages (canettes, bouteilles plastiques) ; marron pour les autres déchets, gris pour les bio déchets et vert pour le verre. Un rappel de ces consignes est indiqué sur chaque poubelle. Vous pouvez également vous renseigner auprès des animateurs de tri présents à proximité des poubelles.

Infirmierie : quatre points de secours se trouvent dans le Centre de conférence, le principal est placé entre le Hall 2 et le Hall 3 (il dispose également d'une salle de lactation).

N'hésitez pas à vous y rendre en cas de problème ou d'urgence médicale.

Zone de prière : cet espace se trouve dans le Hall 3.

Zone fumeurs : il est interdit de fumer sur l'ensemble du site de Paris-Le Bourget sauf zones autorisées. Des zones fumeurs, avec des cendriers urbains dédiés, sont à votre service dans le Centre de conférence et dans les EGC. Des cendriers de poche sont mis à votre disposition sur demande au bureau « Informations touristiques ».

Zones informatiques : des ordinateurs et des imprimantes sont installés dans les quatre zones informatiques (Hall 2, 3, 4 et dans la zone des salles de réunion). Des connexions fixes et en wifi sont disponibles dans le Centre de conférence.

Nous vous demandons de n'imprimer vos documents qu'en cas d'extrême nécessité. Veuillez privilégier les échanges de documents dématérialisés (par e-mail, clé USB, etc.)

Centre de documentation : tous les documents officiels seront disponibles dans le centre de documentation en face du Hall 6.

AUTRES INFORMATIONS UTILES

Numéros d'urgence

Police-Secours : 17

Numéro d'urgence européen : 112

Pompiers : 18

SAMU (service d'aide médicale d'urgence) : 15

Liste des urgences Assistance Publique-Hôpitaux de Paris :

www.aphp.fr

Banque

Carte de crédit perdue ou volée : 0 892 705 705 (0,34€/min)

American Express : 01 47 77 72 00

Chéquier perdu ou volé : 0 892 68 32 08 (0,337€/min)

Bureaux de change

Les opérations de change sont possibles dans les gares, les aéroports, les grandes agences de banques et les points de change. Il est préférable de s'informer, avant la transaction, des taux pratiqués pour l'achat et la vente des devises, ainsi que de la commission de l'agence.

Pour connaître le taux de change chaque jour, consultez le site de la Banque de France : www.banque-france.fr

Vous pouvez également échanger votre argent au Bureau de poste dans la zone de services de la COP21.

Votre ambassade

En cas de perte de vos documents officiels, adressez-vous au Bureau de sécurité dans la zone des services de la COP21.

Vous devez aussi en informer votre ambassade. L'annuaire des représentations étrangères en France se trouve ici :

www.diplomatie.gouv.fr

Téléphoner

En France, les numéros ont 10 chiffres et commencent par un 0. Composez 00 33 puis tapez les 9 chiffres restants.

Exemple : pour appeler le 01 23 45 67 89, composez le 00 33 1 23 45 67 89.

Sécurité

Paris est l'une des capitales les plus visitées au monde. Chaque année, elle accueille plus de 30 millions de touristes. Cependant, comme dans toutes les grandes villes, il y a quelques précautions à prendre afin de rester en sécurité.

Dans la rue et dans les lieux publics :

- Ne rangez pas votre portefeuille ni votre téléphone dans une poche arrière ou extérieure de votre sac ou de vos vêtements.
- Ne manipulez pas de liasses de billets en public et ne changez jamais de devises dans la rue, préférez les bureaux de change.
- Prenez le minimum d'argent liquide avec vous.
- Au distributeur automatique de billets, cachez votre code en masquant le clavier, ne vous laissez pas distraire par des individus : vous pourriez être victime de vol.
- Ne laissez pas vos moyens de paiement dans les vestiaires ou dans votre manteau posé sur une chaise (au restaurant ou dans les cafés par exemple), un pickpocket pourrait s'asseoir derrière vous et vous subtiliser vos effets.
- Ne posez jamais votre sac à vos pieds et ne laissez pas sur la table de café ou de restaurant votre téléphone portable ou votre portefeuille.

- Certains escrocs peuvent se faire passer pour de faux policiers et vous demander vos papiers et de l'argent. Sachez d'abord qu'un vrai policier ne vous demandera jamais d'argent. Demandez à voir sa carte de police (carte tricolore en matière plastique blanche marquée « Police » au centre, transversalement rayée en bleu, blanc et rouge et comportant des inscriptions au recto et au verso).

Dans les transports :

- Ne vous séparez pas de vos bagages: les vols de bagages sont courants dans les halls de gares, les aéroports et les hôtels ;
- L'étiquetage des bagages est obligatoire, et l'abandon des bagages est pénalisé ;
- Ne laissez pas un individu passer les portillons derrière vous ;
- N'achetez jamais de tickets à des revendeurs à la sauvette. Vous risquez de les payer plus cher, de tomber sur des faux billets et d'être en infraction en les utilisant. Utilisez les guichets et les distributeurs de tickets dans les gares et stations ;
- Prenez seulement des taxis officiels, équipés d'un taximètre, d'une enseigne lumineuse « Taxi » et d'une grille des tarifs apposée sur la vitre arrière gauche.

Dans votre véhicule :

- Verrouillez portières et coffres et veillez à bien fermer les vitres de votre véhicule ;
- Ne laissez pas des objets en évidence (téléphone portable, appareil photo, vêtements, sac, etc.) ;
- Sur la route : attention au risque de vol à la portière et au car-jacking.

Attention aux arnaques :

- N'achetez aucun objet à des revendeurs à la sauvette afin de ne pas alimenter des organisations clandestines.
- Sur les sites touristiques de la capitale, vous croisez régulièrement des personnes, souvent mineures, qui vous abordent pétition à la main, pouvant se prétendre sourd et muet et qui, en plus de votre signature, réclament de l'argent. En réalité, ce sont de fausses pétitions : les vraies associations et fondations ne demandent jamais d'argent.
- Ne cédez pas à la tentation de jouer aux cartes dans la rue : vous serez perdant à tous les coups.
- Dans les zones touristiques, des vendeurs de bracelets à la sauvette peuvent se saisir du bras des passants afin de les piéger avec un bracelet noué à triple boucle. En contrepartie de ce bracelet impossible à enlever, l'agresseur réclame une somme d'argent. Si vous êtes victime de cette arnaque, appelez les services de police, cela aura pour effet de faire fuir les agresseurs.

Victime d'une infraction, que faire ?

- En cas d'agression, essayez de faire fuir l'agresseur en faisant un maximum de bruit ou réfugiez-vous chez le commerçant le plus proche et faites appeler les forces de police.
- Si votre cas est moins urgent, il est inutile d'appeler la police tout de suite, nous vous conseillons de déposer votre plainte au « Bureau de sécurité » dans la zone de services de la COP21.

PLAN DU SITE DE PARIS-LE BOURGET/PARIS-LE BOURGET SITE MAP

